



Une Fédération engagée, vigilante et tournée vers l'avenir

Chers licenciés, chers amis,

La saison 2026 se poursuit avec une intensité importante, marquée à la fois par des dynamiques sportives positives et par des enjeux structurants pour l'avenir du ball-trap. Dans ce contexte, la Fédération poursuit son action avec constance, responsabilité et détermination, au service de l'ensemble de ses licenciés.

Parmi les dossiers majeurs du moment figure la question européenne relative à la grenaille de plomb. Depuis plusieurs mois, notre Fédération agit activement aux côtés du Comité Héraclès, afin de défendre une position équilibrée, construite et techniquement argumentée, visant à ne pas interdire la grenaille de plomb. Pour rappel, ce comité réunit la Fédération Française de Ball-Trap, la Fédération Française de Tir, la Fédération Française de Ski (biathlon) ainsi que le SNAFAM, représentant la filière armurière. Son objectif est clair : parler d'une seule voix afin de porter efficacement les réalités de nos disciplines auprès des pouvoirs publics. Dans ce cadre, nous pouvons aujourd'hui constater que les lignes évoluent. La position initiale européenne tend à s'assouplir et la France soutient désormais activement la mise en place d'un moratoire. Celui-ci, attendu pour un vote au mois de juillet, pourrait faire émerger un consensus européen autour d'un report de 7 à 10 ans. Sans constituer une solution définitive, ce délai représenterait une étape importante, permettant de conduire de nouvelles études et de réexaminer le dossier dans des conditions plus complètes et plus équilibrées.

Cette évolution est le fruit d'un travail collectif engagé depuis plusieurs mois. La mobilisation conjointe des industriels et des tireurs, portée par le Comité Héraclès, a permis de replacer le débat dans une perspective plus large. En élargissant le champ de lecture initial, nous avons contribué à rééquilibrer l'analyse et à faire reconnaître la dimension sportive et économique du sujet. Cet exemple illustre concrètement l'utilité du Comité Héraclès, dont les arguments techniques et économiques pèsent désormais dans les décisions en cours. La Fédération reste pleinement vigilante à l'approche du vote de juillet, tout en se félicitant de cette avancée significative.

Dans un autre registre, la Fédération souhaite également rappeler l'importance des travaux engagés en matière de cybersécurité et de protection des données personnelles. Face à la recrudescence des attaques visant des structures proches de la nôtre, nous avons renforcé nos dispositifs de sécurité informatique. Ces évolutions, bien que peu visibles pour nos licenciés, sont essentielles pour garantir la confidentialité et l'intégrité des données qui nous sont confiées. La vigilance reste permanente, afin d'adapter en continu nos outils aux menaces actuelles.

Par ailleurs, il reste regrettable de constater que certaines actions fédérales continuent de faire l'objet de critiques non constructives de la part d'une minorité de licenciés. Si l'expression des points de vue est légitime, elle doit s'inscrire dans un cadre constructif et informé. La gestion de notre Fédération ne se limite pas à la pratique du tir. Elle implique également d'anticiper les évolutions réglementaires, d'accompagner les clubs, de défendre nos disciplines, de garantir un équilibre juridique et financier ou encore de pérenniser l'organisation de nos compétitions. Les réseaux sociaux ne peuvent remplacer le dialogue direct et structuré, indispensable pour comprendre l'ensemble de ces responsabilités et de ces enjeux. C'est pourquoi nous réaffirmons notre disponibilité totale pour échanger avec chacun de nos licenciés, dans un esprit d'écoute et de co-construction au service de l'évolution du ball-trap français.

Enfin, la première partie de saison sportive s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Les présélections et sélections nationales ont permis de constituer nos Clubs France ainsi que nos Equipes de France, qui porteront fièrement nos couleurs lors des compétitions internationales à venir. Le Championnat de France de Tir aux Hélices s'est également tenu avec succès. Dans la continuité, la Fédération est désormais pleinement mobilisée sur les Championnats de France estivaux, avec l'ambition, grâce à l'engagement des clubs organisateurs et à la participation des tireurs, de proposer des compétitions de haut niveau dans des conditions optimales, alliant performance sportive et convivialité.

À toutes et à tous, je vous souhaite une excellente poursuite de saison, placée sous le signe de la passion et de la réussite sportive, tant pour les compétiteurs que pour celles et ceux qui pratiquent notre discipline en loisir.

Très sportivement,

Jean-Michel MOUTOUFIS